
Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour : renforcer les mécanismes de lutte internationaux et nationaux pour entraver le trafic illicite et le détournement de précurseurs chimiques.

Le Canada n'est pas un producteur ni un exportateur de quantités importantes des produits chimiques faisant l'objet d'un contrôle international. Aux termes de la *Loi sur les contrôles d'exportation et d'importation*, il existe des contrôles à l'exportation des produits chimiques figurant sur la liste. La plupart des produits chimiques sont énumérés dans la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Santé Canada est en train de préparer le cadre réglementaire afin d'instaurer tous les contrôles de ces substances nécessaires pour adhérer aux accords internationaux.

Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour : promouvoir la ratification et l'entrée en vigueur rapides de la Convention interaméricaine contre la production et le trafic illicites des armes à feu; promouvoir l'approbation et l'application rapide du Règlement modèle sur le contrôle des armes et des explosifs liés au trafic de drogues de la CICAD; encourager les États qui ne l'ont pas déjà fait à adopter les mesures législatives nécessaires ou d'autres mesures pour garantir l'efficacité de la coopération internationale afin de prévenir et de combattre le trafic transnational illicite d'armes à feu et de munitions, tout en établissant ou en renforçant des systèmes permettant de retracer les armes utilisées dans les activités criminelles.

Le Canada a signé la Convention interaméricaine contre la production et le trafic illicites des armes à feu en novembre 1997 et il s'emploie activement à apporter les amendements législatifs et réglementaires nécessaires à sa ratification. Le Canada soutient intégralement la Convention et le Règlement modèle et il a joué un rôle clé dans la négociation de ces mesures, qui appuient les objectifs de la législation canadienne sur les armes à feu. Pour renforcer la coopération internationale et l'échange d'informations, des représentants du système du Registre canadien des armes à feu discutent d'un certain nombre de projets comportant une coopération technique avec divers pays de l'ensemble de l'hémisphère.

Renforcer les efforts nationaux et la coopération internationale pour : éliminer les cultures illicites en appuyant davantage des programmes nationaux de développement de rechange, ainsi que l'éradication et l'interception.

Le Canada soutient les principes clés de la position internationale sur le développement de rechange. Par l'intermédiaire des programmes de l'Agence canadienne de développement international, des efforts sont faits pour coordonner et, si possible, intégrer les programmes bilatéraux en vigueur et les projets de développement de rechange.

Renforcer les commissions nationales de lutte contre les drogues afin d'améliorer la coordination dans chaque pays dans la planification et la mise en oeuvre de leurs plans nationaux respectifs et dans l'harmonisation de l'assistance internationale dans ce domaine.

Le gouvernement du Canada joue un rôle directeur et engage la coordination nationale sur des questions liées à la toxicomanie, travaillant en collaboration avec les gouvernements provinciaux